

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Sophie Guérard](#)

<https://www.cadre21.org/membres/01141e2dbf9f157c12a11bd5>

Date d'obtention : 2021-01-29 20:12:44

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

L'intervention Sexto est une intervention qui vise à ce que les intervenants accueillent tout les jeunes impliqués avec bienveillance et empathie. Le travail d'équipe et la vision commune entre les divers partenaires viennent à préciser les rôles de chacun tant pour les intervenants de l'école, policiers et le DPCP. Les étapes où doivent intervenir chacun est clair et nous pouvons nous référer à l'aide mémoire en tout temps. Il est important de ne jamais regarder ou visionner les photos et vidéos intimes des jeunes. Il faut intervenir le plus vite possible afin de protéger l'intégrité physique et psychologique des jeunes.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je serai davantage outillé avec la trousse et la grille d'évaluation pour ma collecte d'information. Je ne chercherai pas à visionner les photos ou vidéos afin de confirmer les faits. Le moment où l'on doit faire intervenir les policiers est maintenant plus clair pour moi ainsi que la distinction entre un geste malveillant et impulsif.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Rencontrer rapidement chacun des élèves impliqués avec bienveillance afin de leur faire passer le questionnaire pour faire le portrait de la situation. Prendre les cellulaires de chacun des élèves qui ont en leur possession des images ou vidéos et les mettre dans le sac de confiscation afin de protéger les preuves. M'assurer que la situation ne soit pas ébruiter afin de protéger tous les élèves impliqués.